

DOSSIER D'INSCRIPTION Judo Paris Centre 2018/2019

Nouvel adhérent

Ancien adhérent

NOM : Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance :
...../...../.....

Adresse : N° Rue /Av/Bd : Code Postal : Ville :

Adresse e-mail : @ Tél domicile :/...../...../..... Tél Port. Mère :/...../...../.....

Profession mère : Profession père : Tél port. père :/...../...../.....

Grade, couleur de ceinture :



Cochez le grade

ECOLE DE JUDO

Les dossiers sont à donner sur les lieux des cours ou à envoyer au siège social :

Judo Paris Centre 30 rue Pierre Lescot 75001 PARIS

Les horaires mentionnés indiquent aussi le temps du vestiaire

ECOLE DE SELF-DEFENSE/JU JITSU

lundi 18h00-19h15 Self-défense et judo enfants 8-15 ans né(e)s de 10 à 02
 20h40-22h15 Self défense loisir et débutant pour F/H parents

Pour les adhérents voulant faire de la compétition, le cours du vendredi est impératif.

Mais le cours du vendredi est aussi accessible pour les non compétiteurs

- Lundi** 17h00-18h00 Enfants 6-8 ans né(e)s en 12/11/10
 18h00-19h15 8-15 ans nés de 2010 à 2002 judo tech. et self défense technique
 20h40-22h15 Judo Loisirs et self défense loisirs F et G débutant à ceinture bleue marron ados, adultes
- Mardi** 17h00-17h45 Baby judo 4-5 ans né(e)s en 14/13
 18h15-19h30 Enfants 7-9 ans né(e)s en 11/10/09
- Mardi** 19h30-21h45 **Entraînement de masse pour les licenciés de tout les clubs de Paris de judo âgés entre 14 ans et 19 ans**
- Mercredi** 14h00-15h00 Enfants 6-8 ans né(e)s en 12/11/10
 15h00-15h45 Judo-kid 4-5 ans né(e)s en 14/13
 15h45-17h00 Enfants 9-11 ans né(e)s en 09/08/07
- Jeudi** 17h00-18h00 Enfants 6-8 ans né(e)s en 12/11/10
 18h00-19h00 Enfants 9-11 ans né(e)s en 09/08/07
 19h00-20h15 Préados / Ados 12 à 16 ans
 20h15-22h00 Adultes ceinture marron et noir Confirmés
- Vendredi** 17h30-18h45 Enfants 7-10 ans né(e)s en 11/10/09/08 judo et jeux sportif prépa
 18h45-20h15 Enfants 11-15 ans né(e)s de 07 à 99 Judo et préparation physique
 18h45-20h15 Adolescents et adultes judo confirmé et préparation physique
- Samedi** 10h30-11h15 baby-judo 3-4 ans né(e)s en 15/14
 11h15-12h00 Judo-kid 4-5 ans né(e)s en 14/13
 12h00-13h00 Enfants 6-8 ans né(e)s en 12/11/10

Nbre de cours en judo : Nbre de cours en Self-défense :

Somme versée :€ Numéro chèque :

Libeller à l'ordre de **Judo Paris Centre**

J'ai bien noté que mon inscription est définitive et qu'aucun remboursement ne sera possible

CONCERNANT LES CERTIFICATS MEDICAUX POUR L'ACTIVITE JUDO ET SELF DEFENSE

Seuls les cartons orange fournis par le club sont acceptés. Ils sont aussi à télécharger sur notre site.

Règlement intérieur de Judo Paris Centre

Pour qu'un élève puisse pratiquer l'activité, il doit remplir plusieurs conditions :

- Le dossier d'inscription doit être totalement complet avec l'ensemble des coordonnées.
- Les 2 photos d'identité demandées doivent être dans le dossier
- Le certificat médical doit être présent dans le dossier et répondre aux exigences du club, c'est-à-dire avoir le certificat médical tel que nous l'avons sur le site et que nous distribuons. Aucun autre certificat médical ne sera acceptée (hormis pour les babys et les judokids où un simple certificat d'aptitude au judo de la part d'un médecin agréé suffit).
- La licence FFJDA doit être signée, datée par les parents (pour les mineurs) et sur place aux horaires des cours

Si ces 4 exigences ne sont pas remplies dans leur totalité, l'adhérent se verra systématiquement refuser son inscription

Parents, accompagnateurs

En inscrivant leur enfant au club de Judo Paris Centre, les parents s'engagent à faire appliquer les règles ci-dessous à leurs enfants et ainsi qu'à

- Venir chercher leur enfant à la fin du cours sans aucun retard. Le club n'est pas une garderie et n'a plus aucune responsabilité à la fin d'un cours
- S'interdire de pénétrer dans le dojo quand vous n'y êtes pas invité par le professeur
- Respecter les adversaires et l'arbitre
- Etre présent le plus souvent possible pendant les rencontres sportives afin de soutenir les bénévoles du club et surtout de démontrer votre fierté à votre enfant

Sur le tatami ou sur l'air d'entraînement

- Respecter le professeur et écouter les consignes d'apprentissage et de sécurité
- Respecter les règles et l'esprit du judo et du sport en général
- Respecter ses partenaires et ses adversaires
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite
- Aider un copain dans la difficulté
- Avoir un comportement irréprochable sur le tatami et autour du tatami
- Donner son maximum aux entraînements comme au cours des compétitions

Les grades

Seuls les professeurs et le directeur technique décident des passages de ceinture. Il n'y a pas de passage systématique. Les passages de grade s'effectuent au mérite en fonction du travail acquis, de l'assiduité et du rythme d'entraînement.

Remboursement

Aucune inscription ne sera remboursée dès lors que l'inscription est faite. Un cours d'essai est proposé, au-delà l'inscription est obligatoire et aucune raison ne justifiera un remboursement. Ni en cas de blessure, ni en cas de maladie, ni en cas de déménagement, ni en cas d'abandon.

Toute dérogation à cette charte de bonne conduite sportive et sociale sera examinée par les instances dirigeantes du club et pourra donner lieu à différents niveaux de sanctions (du simple rappel à l'exclusion définitive). Nous comptons sur vous les parents pour rappeler ces règles à l'enfant tout au long de l'année.

En prenant une licence à Judo Paris Centre, les adhérents s'engagent à :

- Respecter les équipements sportifs à domicile comme à l'extérieur
- Respecter absolument les professeurs et les dirigeants
- Appliquer les règles de vie
- Respecter le club sur le Tatami comme à l'extérieur

Discipline, règle de conduite

- Un élève qui vient sans son kimono ou sa ceinture, ne pourra pas participer au cours (hormis les babys et Judokids)
- Un élève étant absent plus de 3 fois consécutives sans avoir averti, aura un avertissement la 1^{ère} fois puis l'exclusion du club la 2^{ème} fois.
- Les élèves qui ne respecteront pas les consignes du gymnase se verront refuser le droit d'entrée. Le silence, la politesse vis-à-vis des agents du gymnase et des professeurs et le respect des locaux sont de rigueur.
- Il est formellement interdit de manger à l'intérieur du gymnase
- Le club n'est nullement responsable des affaires personnelles des élèves dans les vestiaires. Aucune affaire ne peut être conservée par le club
- Les élèves ne respectant pas les horaires de cours, seront averti la 1^{ère} fois, refusés aux cours la 2^{ème} fois. (une tolérance de 5 à 10 minutes sera accordée pour les cas qui en exprimeront les raisons au préalable)
- Etre ponctuel et prévenir son professeur en cas d'absence justifiée
- Le vestiaire est attribué à l'élève à partir du début de son cours voir 5 minutes avant grand maximum
- Les élèves se changeront dans les vestiaires et uniquement dans les vestiaires. Tout élève se déshabillant en dehors des vestiaires sera réprimé la première fois et fera l'objet d'une sanction si cela persiste
- Tout désordre de la part d'un élève ou d'un parent sera systématiquement sanctionné par un avertissement par lettre recommandée la 1^{ère} fois et suivi d'une exclusion s'il y a renouvellement

Compétitions, animations, tournois

- Les élèves qui recevront une convocation à une rencontre sportive, devront répondre en respectant strictement les délais.
- Seuls les élèves (à partir de 8 ans), s'entraînant au minimum 2 fois par semaine dont le vendredi pourront prétendre à participer à une rencontre sportive.
- Seul le professeur aura la décision de convoquer ou pas un élève à une rencontre sportive.
- Les élèves s'étant inscrit aux cours compétitions s'engageront à participer aux rencontres sportives durant la saison. Environ 2 à 4 compétitions dans la saison.
- Lors d'une compétition officielle, Les élèves s'étant qualifiés pour les étapes suivantes auront l'obligation d'honorer leur participation
- Les élèves devront accepter et respecter les décisions de l'arbitre

Oui j'ai lu et approuvé le règlement intérieur de Judo Paris Centre

Date :

Signature:

Tarifs saison 2018/2019 :

ECOLE DE JUDO et SELF DEFENSE ET SES COURS SUPPLEMENTAIRES

Les adhérents qui sont inscrit en école de judo peuvent s'inscrire en self défense au tarif « cours supplémentaires » et inversement

Baby-judo et le judo-kid :	375 € pour 1 cours par semaine
Enfants à partir de 6 ans, Adolescents :	375 € pour 1 cours semaine et 80 € annuel par cours supplémentaire hors vendredi
Cours Adultes :	390 € pour 1 cours semaine et 80 € annuel par cours supplémentaire hors vendredi
adhérents à partir de 7 ans, ados et adultes pour 2 cours dont le vendredi :	400 € pour 2 cours par semaine dont le vendredi

Aucun dossier ne sera pris en compte sans un dossier totalement complet. Même une photo manquante, un certificat médical absent le dossier sera refusé

Reprise des cours à partir du lundi 3 septembre 2018

Les horaires et créneaux affichés sont sous réserve de toutes modifications

Adhésion :	Licence FFJDA :	Cotisation De base:	<u>CES TARIFS ANNUELS COMPRENNENT :</u>	Supplément Cours enfants, ados adultes pour cours du vendredi :	Cours supplémentaire :
15 €	38 €	322 €	Supplément Cours adultes Loisirs ou self défenses :	25 €	80 €
			15 €		

Pour les mineurs, je soussigné(e) Mr – Mme – Mlle donne l'autorisation d'hospitalisation de mon enfant à l'association Judo Paris Centre en cas de nécessité.

J.P.C possède un site Internet : www.judo-paris-centre.fr. Nous y inscrivons toutes les informations, notamment les dates et lieux des manifestations et des compétitions, les résultats en compétition, les animations, les photos .

Acceptez – vous que le NOM et Prénom de votre enfant ainsi que sa photo apparaissent sur le site: oui - non

J'ai bien noté que mon inscription est définitive et qu'aucun remboursement ne sera possible

Date :

Signature :